

**20.—Succursales dans d'autres pays des banques à charte canadiennes le 31 décembre 1940 et 1941**

Banque et pays	1940	1941	Banque et pays	1940	1941
	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.
<b>Banque de Montréal—</b>			<b>Banque Royale du Canada—</b>		
Terre-Neuve.....	5 <sup>1</sup>	6 <sup>2</sup>	Terre-Neuve.....	5	7 <sup>1</sup>
Angleterre.....	2	2	Angleterre.....	2	2
Etats-Unis.....	3	3	Antilles.....	11	11
<b>Banque de la Nouv.-Ecosse—</b>			Etats-Unis.....	1	1
Terre-Neuve.....	12	12	Cuba.....	22	22
Angleterre.....	1	1	Porto-Rico, etc.....	8	9
Antilles.....	11 <sup>1</sup>	11 <sup>1</sup>	France (auxiliaire).....	Nil	Nil
Etats-Unis.....	2	2	Espagne.....	"	"
Cuba.....	8	8	Amérique centrale et méridionale.....	21	21
Porto-Rico, etc.....	3	3	<b>Banque du Dominion—</b>		
<b>Banque Can. du Commerce—</b>			Angleterre.....	1	1
Terre-Neuve.....	2	2	Etats-Unis.....	1	1
Angleterre.....	1	1	<b>Banque Canadienne Nationale—</b>		
Antilles.....	3	3	France.....	1	Nil
Etats-Unis.....	5	5	<b>Totaux.....</b>	<b>132<sup>2</sup></b>	<b>135<sup>3</sup></b>
Cuba.....	1	1			

<sup>1</sup> A l'exclusion d'une sous-agence.

<sup>2</sup> A l'exclusion de deux sous-agences.

<sup>3</sup> A l'exclusion de quatre sous-agences.

### Section 6.—Caisses d'épargne de l'Etat et autres

Dans un pays comparativement jeune, où le capital est plutôt rare, il est naturel que les banques qui financent les institutions commerciales absorbent en même temps le gros des épargnes populaires afin de les diriger à l'avantage du commerce du pays. Ainsi, au Canada, la forte somme des épargnes courantes de la population se trouvait autrefois dans les caisses d'épargne et dans les dépôts à préavis des banques à charte canadiennes, dont les moyennes sont données au tableau 7 de ce chapitre. La moyenne de 1941 est de \$1,088,198,370. Il n'en est pas tout à fait de même de nos jours, parce que le Gouvernement absorbe une proportion élevée des épargnes courantes pour financer son effort de guerre. De plus, une forte proportion des épargnes de la population canadienne est absorbée par l'assurance-vie dont les primes payées au cours de la seule année 1940 s'élèvent au total de \$207,214,049. Néanmoins, les épargnes courantes telles qu'indiquées par les dépôts dans les banques sont considérables, bien que celles qui sont dans les caisses d'épargne spéciales soient comparativement peu volumineuses. Elles n'en sont pas moins significatives cependant.

Il y a actuellement au Canada trois types distincts de caisses d'épargne, outre les divisions d'épargne des banques à charte et des compagnies de prêts et de fiducie. D'abord, il y a la Caisse d'Epargne des Postes dont les dépôts sont une charge directe du Gouvernement fédéral. En deuxième lieu, il y a les caisses d'épargne des gouvernements provinciaux de l'Ontario et de l'Alberta, où les déposants deviennent des créanciers directs de la province. En troisième lieu, il y a en Québec deux importantes banques d'épargne: la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal et la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, établies en vertu de statuts fédéraux et faisant des rapports mensuels au Ministère des Finances.

**Caisses d'épargne du Gouvernement fédéral.**—Avant 1929, il y avait deux catégories distinctes de caisse d'épargne du Gouvernement fédéral au Canada, celle du Ministère des Postes et celle du Ministère des Finances. La première fut établie